



-----  
**HAUTE AUTORITE POUR LA BONNE GOUVERNANCE  
(HABG)**

# **LA SENSIBILISATION COMME AXE DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS : L'EXEMPLE DE LA CÔTE D'IVOIRE**

*10<sup>ème</sup> Session du Groupe de travail intergouvernemental à  
composition non limitée sur la prévention de la corruption  
Centre International de Vienne*



## Introduction

- I. L'Installation, l'équipement, le suivi et l'évaluation des Comités Locaux d'Intégrité et des Plateformes Anticorruption ;
- II. L'Organisation de campagnes de sensibilisation de l'administration publique et des populations ;
- III. La Conception, la production et la diffusion de supports de sensibilisation et de films d'animation télé ;
- IV. L'Organisation d'ateliers en vue d'élaborer et d'introduire, au niveau de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, des curricula de formation sur la lutte contre la corruption dans les programmes scolaires et universitaires ;
- V. Diverses autres activités de sensibilisation.



## **I. L'installation, l'équipement, le suivi et l'évaluation des Comités Locaux d'Intégrité et des Plateformes Anticorruption**

*Le Comité Local d'Intégrité* est une structure composée des organisations de la société civile dans le chef-lieu de département.

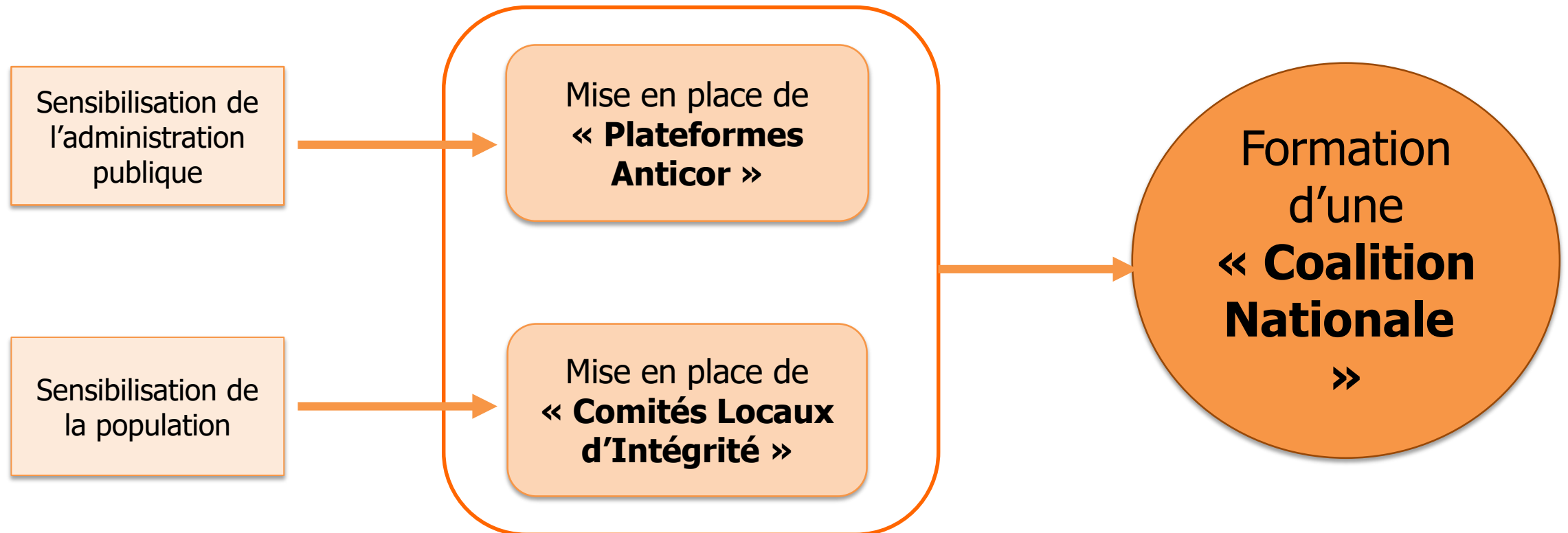
Les acteurs de la société civile élisent en leur sein, des représentants qui œuvrent de façon bénévole, à la surveillance et à la dénonciation de la corruption au sein de leur localité.

*La Plateforme Anticor* est la structure qui regroupe les représentants de l'administration locale et la Société civile.

Le Préfet de département, les élus et les directeurs départementaux ou régionaux, ainsi que les membres du Comité Local d'Intégrité sont d'office membres de la Plateforme Anticor. Ils sont installés en présence d'un responsable de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance.



## OBJECTIFS DE LA CAMPAGNE LOCALE DE SENSIBILISATION





## Les principaux résultats obtenus

Au 31 août 2019, ont été installés sur toute l'étendue du territoire :

- 26 Comités Locaux d'Intégrité ;
- 25 Plateformes Anticor .





## II. L'Organisation de campagnes de sensibilisation de l'administration publique et des populations

**Formation de points focaux:** c'est-à-dire des points de contacts de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance, ont été nommés par les Préfets de région dans tous les 33 chefs-lieux de régions et districts du pays. Ces points focaux ont ensuite été formés sur leur contribution à la prévention et à la lutte contre la corruption et la gestion des formulaires de déclaration de patrimoine, à l'occasion d'un séminaire organisé à Abidjan par la HABG.

### L'Objectif général

L'objectif de cette campagne, est d'amener l'administration publique et la société civile à s'impliquer dans la prévention et la lutte contre la corruption et les infractions assimilées.

### Les Objectifs spécifiques

- Amener les acteurs de l'administration publique à s'imprégner du dispositif juridique et institutionnel de prévention et de lutte contre la corruption ;
- Faire connaître les modes de saisine (plainte et dénonciation) de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance ;
- Amener la société civile à connaître ses droits et devoirs en matière de prévention et de lutte contre la corruption.



## Principaux résultats obtenus




- Villes visitées : **26**
- Acteurs de l'administration publique sensibilisés : **3 115**
- Acteurs de la société civile sensibilisés : **5 357**
- Effectif total des personnes sensibilisées : **9 242**




### III. La Conception, la production et la diffusion de supports de sensibilisation et de films d'animation télé

**SOYONS TOUJOURS HONNÊTES.**  
Dénonçons-la en appelant au **800 800 11**  
NUMÉRO VERT GRATUIT



**LES ACTES DE CORRUPTION ET LES INFRACTIONS ASSIMILÉES**



**NON À LA CORRUPTION**

**La bande à YOAN ZONNETT**

Tricherie, pétrole  
Corruption  
Droit de cuissage  
MSt (moyenne sexuellement transmissible)...

**QUITTONS DANS ÇA!**



**NON À LA CORRUPTION D'AGENTS PUBLICS NATIONAUX**

La corruption d'agents publics nationaux est un délit puni par la loi.

**SOYONS TOUJOURS HONNÊTES.**  
Dénonçons-le en appelant au **800 800 11**  
NUMÉRO VERT GRATUIT



**HAUTE AUTORITÉ POUR LA BONNE GOUVERNANCE**





## **IV. L'Organisation d'ateliers en vue d'élaborer et d'introduire, au niveau de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, des curricula de formation sur la lutte contre la corruption dans les programmes scolaires et universitaires**

### **L'objectif Général**

L'objectif général est d'introduire dans les programmes scolaires, universitaires et de formation des modules relatifs à la prévention et à la lutte contre la corruption et les infractions assimilées.

### **Les objectifs spécifiques**

Il s'agit de façon plus spécifique de :

- élaborer des modules de formation pour chaque niveau de formation ;
- suggérer des supports pédagogiques adaptés à chaque niveau d'étude ;
- valider les modules de formation ;
- faire éditer les supports pédagogiques et didactiques validés.

### **Les Résultats obtenus**

- Les attentes et les habiletés selon la taxonomie de Bloom révisée ont été élaborées
- Les modules de formation, les leçons et chapitres ont été élaborés.





## V. Diverses autres activités de sensibilisation

### Sensibilisation de l'Assemblée nationale/Sénat

**Ce sont au total les 255 députés de la nouvelle mandature qui ont tous été sensibilisés à l'assemblée nationale.**

**En 2018, les 66 sénateurs élus** ont tous été sensibilisés au siège de l'Institution.

### Sensibilisation des élus, des agents publics des institutions et des départements ministériels

**En février 2019 sensibilisation de** près de 350 maires, adjoints aux maires et membres des conseils municipaux lors de l'assemblée générale de l'Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire (UVICOCI).

Toutes ces actions ont permis la sensibilisation de **6 943 assujettis identifiés**.

Au 30 avril 2019, sur les 6.943 assujettis sensibilisés **5.445 ont déclaré leur patrimoine**.  
Soit un taux de déclaration de **78,42%**.



## Conclusion

Par toutes ces actions menées dans le cadre de la sensibilisation à la prévention et à la lutte contre la corruption, il s'agissait pour la Côte d'Ivoire de renforcer les capacités en matière de prévention contre la corruption, du plus grand nombre d'acteurs.

Beaucoup a été fait, mais force est de constater que beaucoup reste encore à faire notamment en matière de traitement et de suivi des déclarations de patrimoine, d'élaboration des déclarations d'intérêts de dons (cadeaux), de gestion des conflits d'intérêts et aussi de recouvrement d'avoirs.

L'assistance technique de l'ONUSUDC et des programmes tel que le programme StAR de la Banque mondiale sont souhaités en Côte d'Ivoire et si possible dans toute la sous-région de l'Afrique de l'Ouest.



-----  
**HAUTE AUTORITE POUR LA BONNE GOUVERNANCE  
(HABG)**

**JE VOUS REMERCIE DE VOTRE ATTENTION**